

Code éthique Viva Salud

La santé est un droit fondamental, mais elle est menacée dans le monde entier par la pauvreté, les inégalités, l'exploitation et la guerre. Les pays du Sud Global sont particulièrement touchés par ces réalités. Ce droit ne peut être garanti que si la politique et l'économie servent les intérêts du peuple, et non les profits d'une minorité riche. Aujourd'hui, le pouvoir économique et politique est souvent entre les mains de quelques-uns, ce qui creuse les inégalités. Pourtant, l'histoire nous montre que le changement est possible : des victoires pour les droits du peuple, y compris en matière de santé, ont déjà été remportées.

Nous rejetons le système impérialiste où les pays les plus puissants imposent leurs intérêts aux nations historiquement dominées. Nous voulons en un monde où les nations, les communautés et les individus du Sud Global peuvent décider librement de leur avenir, sans ingérence extérieure. Pour garantir des politiques justes et adaptées aux besoins des populations, la souveraineté est essentielle. Cela signifie permettre aux peuples de contrôler leurs ressources et d'agir pour un développement qui leur ressemble. Enfin, des mouvements sociaux solides sont indispensables. Ils portent la voix des travailleur·e·s, des soignant·e·s, des paysan·ne·s et des personnes en situation précaire. Ensemble, ils peuvent remettre en question les déséquilibres de pouvoir et contribuer à bâtir un système plus juste grâce à la mobilisation collective.

Viva Salud est une ONG belge convaincue que chaque individu et chaque communauté a droit à la santé. C'est pourquoi nous soutenons la lutte pour le droit à la santé en Belgique, en Europe et dans les pays du Sud Global, tout en défendant l'espace démocratique pour permettre aux mouvements sociaux de continuer à remplir leur rôle absolument indispensable. Nous dénonçons les politiques en Europe et en Belgique qui ont un impact néfaste au sein de nos pays partenaires. Aux Philippines, en Palestine, en République démocratique du Congo et ailleurs via le People's Health Movement (PHM), nous facilitons les échanges entre nos partenaires et nous nous renforçons mutuellement. Nous apportons également un soutien financier à nos partenaires grâce aux subventions et aux dons que nous récoltons en Belgique. De plus, nous appuyons leur lutte à travers nos activités en Belgique et notre travail de réseau au niveau belge et international, tel que le PHM.

Viva Salud se bat pour le droit à la santé à travers le monde. Pour y parvenir, nous nous basons sur nos valeurs clés:

La justice sociale

Nous défendons un monde socialement juste, où chacun a un accès égal à la satisfaction des besoins fondamentaux et où les droits humains de toutes et tous sont respectés.

Nous nous concentrons sur les facteurs sociaux, économiques et politiques qui affectent la santé des peuples exploités et opprimés. Ainsi, avec Viva Salud, nous nous impliquons dans l'accessibilité des soins de santé, mais nous prêtons également attention à tous les

déterminants sociaux associés, tels que le logement, le travail et l'environnement de vie.

La solidarité

Nous le faisons avec les organisations dans nos pays partenaires qui s'attaquent aux causes des problèmes sanitaires. En Belgique, nous organisons des formations et des campagnes, nous mobilisons nos sympathisant·e·s et nous participons au mouvement mondial pour le droit à la santé. Ensemble, nous sommes plus fort·e·s pour peser sur les choix politiques.

Le militantisme

En tant qu'organisation sociale militante, nous soutenons et renforçons les organisations sociales qui luttent pour un véritable changement sociétal en faveur du droit à la santé, de la justice sociale et de la solidarité internationale.

La souveraineté

Nous soutenons les mouvements de base et les initiatives locales car un changement durable vient d'en bas et n'est pas imposé.

Notre code éthique nous aide à traduire notre vision, notre mission, et nos valeurs dans nos activités quotidiennes.

Il fournit des lignes directrices pour notre personnel, notre direction, nos stagiaires, nos bénévoles et membres de l'organe d'administration et de l'Assemblée générale, mais nous invitons également nos partenaires à y adhérer.

1. Notre personnel, nos bénévoles, donateur·rice·s, sympathisant·e·s, groupes-cibles

Nous attendons de notre personnel et de nos bénévoles qu'ils agissent conformément au **cadre des droits humains** auquel adhère Viva Salud.

Nous valorisons la **diversité** au sein de notre personnel et de nos bénévoles et promouvons l'égalité des chances sans distinction d'âge, de religion, d'origine ethnique, de langue, de genre, d'orientation sexuelle, de handicap, de neurodiversité,... Nous nous engageons à prendre des mesures positives pour promouvoir la diversité au sein de notre groupe lorsque le contexte le justifie. Nous ne tolérons ni discrimination ni comportement sexiste. Nous nous appuyons sur notre Charte genre pour nous guider dans la mise en pratique d'un environnement agréable et sûr pour les femmes, les personnes non binaires et les personnes transgenres

L'**égalité des genres** en particulier se traduit par des mesures concrètes pour intégrer la dimension de genre en pratique dans nos activités, projets et programmes. De même, nous encourageons la participation de tout le monde à la prise de décision et particulièrement des personnes minorisées.

En ce qui concerne les rémunérations et les compensations, nous plaillons pour la **solidarité** et nous avons donc, par exemple, des barèmes de salaires fixes basés sur la responsabilité et non sur le diplôme, avec des écarts salariaux limités.

Pour notre personnel, nous appliquons la flexibilité des heures de travail et des tâches afin de ménager un **équilibre entre vie privée et vie professionnelle**. Les membres du personnel se voient offrir la possibilité de suivre une formation pertinente et le

contenu de leur travail et la nature de leurs tâches peuvent évoluer au cours de leur carrière en fonction de leurs intérêts personnels et de leurs besoins organisationnels.

L'**intégrité physique et le bien-être psychologique** de notre personnel et de nos bénévoles sont importants et, par conséquent, nous prenons des mesures adéquates pour leur santé et leur sécurité. Nous attendons de chacun·e qu'il évite tout risque inutile pour sa sécurité, sa santé et son bien-être ou ceux d'autrui.

Nous attendons de chacun·e qu'il **respecte la dignité des autres** dans ses relations interpersonnelles et nous ne tolérons aucune forme de discrimination, d'intimidation et d'abus de pouvoir.

Nous faisons preuve de **respect envers les bénévoles et les donateur·rice·s** et écoutons leurs besoins. Nous nous efforçons de garder leurs intérêts à l'esprit et nous respectons leur vie privée.

Nous valorisons la **diversité parmi les participant··e·s** à nos activités et cherchons à promouvoir la participation des personnes minorisées.

Nous **évitons les conflits entre les intérêts individuels et organisationnels**. Par conséquent, nous encourageons le personnel, les bénévoles, les membres, les partenaires et les autres parties prenantes à communiquer de manière transparente tout conflit potentiel en termes de gestion, de politique ou d'acceptation de cadeaux ou de compensations pour des services. Chaque fois que des conflits d'intérêts potentiels se produiront et seront signalés, des mesures appropriées seront prises par la direction ou le conseil d'administration.

Nous attendons de notre personnel et de nos bénévoles qu'ils signalent tout acte répréhensible ou toute suspicion de violation de notre code éthique via les mécanismes adéquats.

2. L'utilisation des ressources

Nonobstant notre plaidoyer sur le changement structurel, nous n'ignorons pas notre propre responsabilité et nous nous efforçons de joindre le geste à la parole en matière d'utilisation des ressources. Nous utilisons les ressources financières et matérielles de l'organisation **correctement et avec soin** :

- Nous essayons de maintenir un niveau raisonnable d'**indépendance financière**, en particulier vis-à-vis de sources de financement qui ne sont pas compatibles avec nos valeurs.
- Nous ne **tolérons pas la fraude ou la corruption** et nous attendons également de nos partenaires qu'ils prennent les mesures nécessaires pour éviter le détournement des ressources.
- Nous voulons **minimiser tout impact social ou écologique négatif** de nos activités et nous assurer que notre politique d'achat respecte les principes de justice écologique et sociale, en ce inclus le respect des droits des travailleur·euse·s et des enfants.
- Nous préférons et promovons des **solutions collectives** telles que le partage de ressources, les services publics, les transports en commun, etc.
- Nous valorisons l'**usage responsable et raisonné dans nos dépenses** et évitons activement le gaspillage des ressources, y compris celui de l'énergie.

3. Nos partenariats

En Belgique et en Europe, nous faisons **partie d'un mouvement social plus large et nous contribuons aux luttes sociales alignées avec notre vision et nos valeurs.**

Nous travaillons avec **des partenaires ayant des valeurs similaires et qui partagent notre vision du changement.** Nous privilégions les partenariats à long terme et établissons des relations de confiance avec nos partenaires. Ces relations se caractérisent par le dialogue, la transparence et la prise de décision concertée, tant au niveau opérationnel que stratégique. Nous essayons de maintenir des partenariats qui soient sur **un pied d'égalité entre les parties**, et qui respectent les devoirs et responsabilités respectifs.

4. Notre communication et notre utilisation des informations

Nous communiquons un sentiment d'optimisme et une conviction qu'**une société empreinte de justice sociale est possible** et qu'un changement systémique est nécessaire. Nous montrons des alternatives concrètes et des modèles de développement alternatifs. Nous prenons parti et n'invoquons pas la neutralité dans les questions sociales.

Dans la communication, nous montrons du **respect pour la dignité et la sécurité** de nos partenaires et de nos bénéficiaires et les laissons décider de la manière dont ils souhaitent être représenté·e·s. Notre communication reflète notre vision de l'égalité des genres et de la diversité.

Notre communication prévoit un **dialogue actif** avec notre base sociale et sollicite activement ses remarques et commentaires.

La **transparence** est importante pour nous et nous sommes donc aussi ouvert·e·s que possible quant à nos propres activités. Néanmoins, nous ne mettons pas l'organisation, ni aucun partenaire ou individu en danger par le biais des informations que nous partageons avec d'autres. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de divulguer certaines informations (ex: problèmes de confidentialité, de sécurité,...), nous en expliquons les raisons. Pour nous, la transparence est importante non seulement pour nos groupes-cibles et nos donateur·rice·s, mais aussi pour nos partenaires.

5. Rôles et procédures

Viva Salud a chargé une personne de son personnel des rôles de **responsable et de conseiller·ère intégrité.** Cette personne peut être contactée via advice.integrity@vivasalud.be. En tant que responsable intégrité, iel s'assure que le code éthique et la charte intégrité sont connus de tou·te·s, respectés et utilisés activement et que les procédures sont appliquées afin de développer une culture d'intégrité au sein de Viva Salud. Iel veille à ce que les différentes parties prenantes (internes et externes) soient sensibilisées et informées. Il s'agit ici d'un rôle plus préventif.

En tant que conseiller·ère intégrité, iel aide également les personnes qui envisagent de déposer une plainte (en matière d'intégrité) et les conseille sur tous les aspects du processus. Avec l'aide du ou de la gestionnaire de plainte, iel fait le suivi des incidents intégrité et rapporte à ce sujet. Iel suit et évalue annuellement les dispositifs (de prévention et de traitement des plaintes). Iel participe aux réunions externes avec les fédérations.

Le·la gestionnaire des plaintes peut être contacté·e via safeguarding@vivasalud.be.

Via cette **ligne d'alerte confidentielle** toute personne peut, de manière anonyme ou non, selon son choix, signaler tout incident ou toute suspicion d'atteinte à l'intégrité. Une procédure claire de signalement de plaintes est décrite [sur notre site internet](#) . Viva Salud dispose d'une politique interne en matière d'intégrité qui explique en détails les étapes du traitement des plaintes et des mesures qu'elle prend pour y répondre. La·la gestionnaire des plaintes reçoit les réclamations et assure un suivi adéquat tel qu'indiqué dans la procédure.

Le Comité de traitement des plaintes est composé du ou de la gestionnaire des plaintes, un·e membre de l'OA, du ou de la responsable finances et le comité de direction. Lorsqu'une enquête doit être menée, une ou deux personnes (en fonction de la gravité de l'atteinte à l'intégrité) des membres sont désignées (étant reconnu·e·s comme les plus qualifié·e·s en fonction de la nature de la plainte) pour aider le·la gestionnaire des plaintes. Si l'accusé·e fait partie du Comité, celui-ci ou celle-ci est automatiquement exclu·e des membres désigné·e·s. Le Comité, ainsi constitué, est le seul responsable à décider des mesures et des sanctions à prendre.